



Liquidation en nom propre, primagaz

Par **lopez84500**, le **21/09/2016** à **16:53**

Bonjour,

Primagaz nous a coupée le gaz depuis le 15 mars 2016, depuis nous faisons chauffer notre eau a la casserole. Mon copain s'est retrouvée en liquidation nom propre, primagaz a reçu le papier justifiant de la liquidation mais nous réclame toujours la somme dû et ne veux pas nous remettre le gaz ont-il le droit ? Pour ceux qui est du mandataire monsieur fait le mort... Quel solution s'offre à nous ?

Je vous remercie.